

Carte d'identité de l'ASBL Pratiques en termes de formation



De Bouche à Oreille ASBL

Siège social :

Verte Voie 13
4890 Thimister
☎ 087 44 65 05
info@dbao.be
www.dbao.be



Sièges d'exploitation :

● Les 3R

Rue Mitoyenne 218
4710 Lontzen
☎ 087 89 08 39
info@les3r.be
www.les3r.be



● Nos Racines

Rue Gustave Taillard 31
4650 Herve
☎ 087 84 01 46
info@nosracines.be
www.nosracines.be



Missions

Extrait des statuts

Art. 4. L'association est **composée de secteurs et de groupes de base**, dont la liste est reprise dans le règlement d'ordre intérieur. Elle a pour objectifs :

- de **valoriser** et de **préserver les échanges et les richesses humaines, économiques et écologiques**, principalement dans le Pays de Herve.
- de **susciter des espaces d'échanges, de rencontres, de formation et de coordination entre différentes personnes ou associations**, entre autres au travers de **l'animation socioculturelle** dans les domaines suivants : **éducation, consommation, santé, protection de l'environnement, quart-monde, tiers-monde, éducation permanente, économie sociale, ...**
- de **soutenir toute initiative** pouvant aboutir à la **création d'emplois socialement utiles**, avec une attention particulière aux chômeurs ou autres personnes en situation de faiblesse face au marché du travail ;
- d'assurer la **réutilisation et la préparation à la réutilisation en Région wallonne de déchets**, de produits ou de composants de produits et s'engage à remplir, en tant que S.I.E.G., les obligations de service public telles que visées à l'article 7§1er, alinéa 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux associations sans but lucratif et aux sociétés à finalité sociale active dans le secteur de la réutilisation et de la préparation en vue de la réutilisation.



asbl **De Bouche à Oreille** · Verte Voie 13 · 4890 Thimister · 087 44 65 05 · secretariat@dbao.be
www.dbao.be · TVA BE 0429.139.282 · BE53 0012 1161 2953 · RPM Liège - Division Verviers

Réseau d'alternatives citoyennes reconnu en Education permanente (FW-B), Initiative d'Economie sociale, Réutilisation et Promotion de la Santé (SPW)

- de mettre en œuvre des **services communs** d'aide à la promotion des objectifs des associations adhérentes :
 - a) Aide à l'animation et à la formation, mise en réseau des associations ;
 - b) Recherche de subsides et financement ;
 - c) Service administratif et financier ;
 - d) Soutien logistique ;
 - e) Relais vers des projets similaires dans le pays de Herve et dans les autres régions ainsi que vers les pouvoirs publics ;
 - f) Promotion des actions d'**éducation permanente** dans ses groupes et dans ses secteurs.

Associations membres de l'Assemblée générale

Secteurs = De Bouche à Oreille ASBL

Les 3R	
Li Cramignon	
Coop'Osons	

+ **Coordination**

Groupes de base = autres ASBL et associations de fait

Académie Citoyenne BAO-Jeunesse ASBL		Maison Communautaire de la Verte Voie	
Les Amis de la Terre ASBL		Ecole Ouverte	
Les Biolles ASBL		Maison de l'Imaginaire	
Communauté de Base (Thimister-Herve)		Le Toit ASBL	

Instances décisionnaires

Conseil d'administration

BODSON Alain, trésorier
 DAUBY Dominique
 HEEREN Francis, président
 LELOTTE Jean
 TACK Viviane, vice-présidente

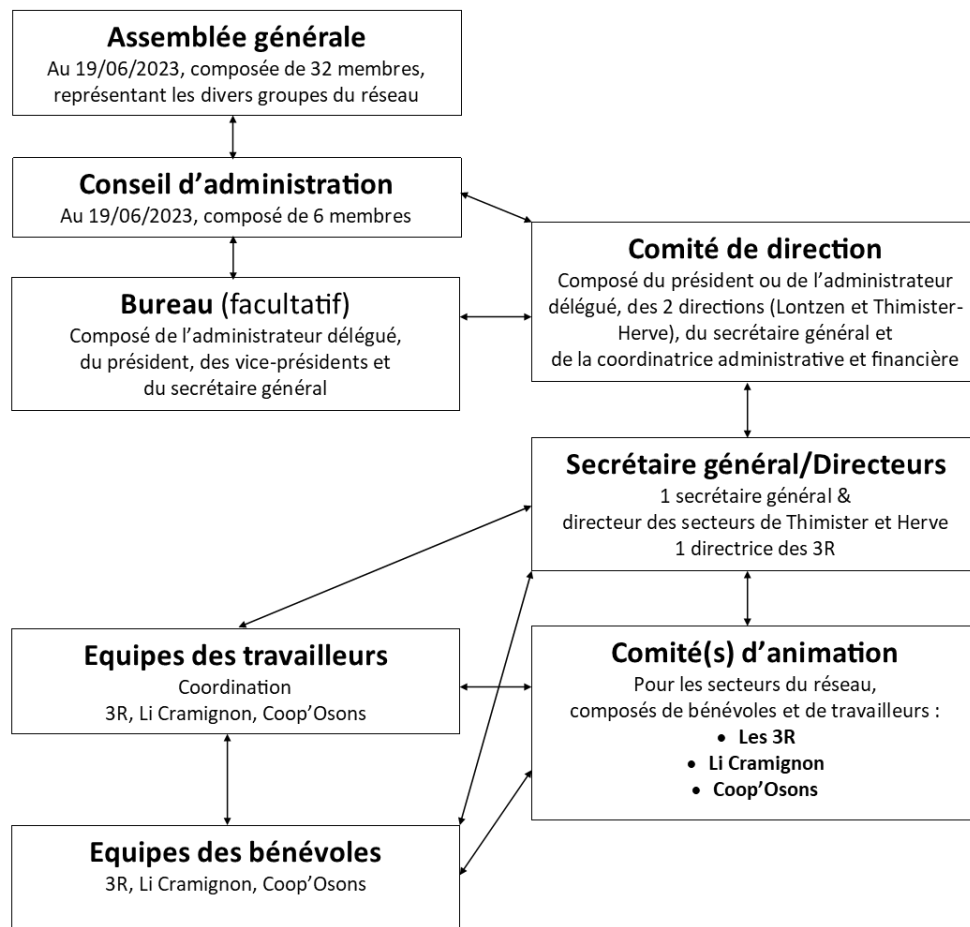
Comité de direction

BODESON Christine, coordinatrice administrative et financière
 HEEREN Francis, président
 KLEIN Alain, directeur de projets (Thimister) et secrétaire général
 ROBERTZ Emmanuelle, directrice des 3R



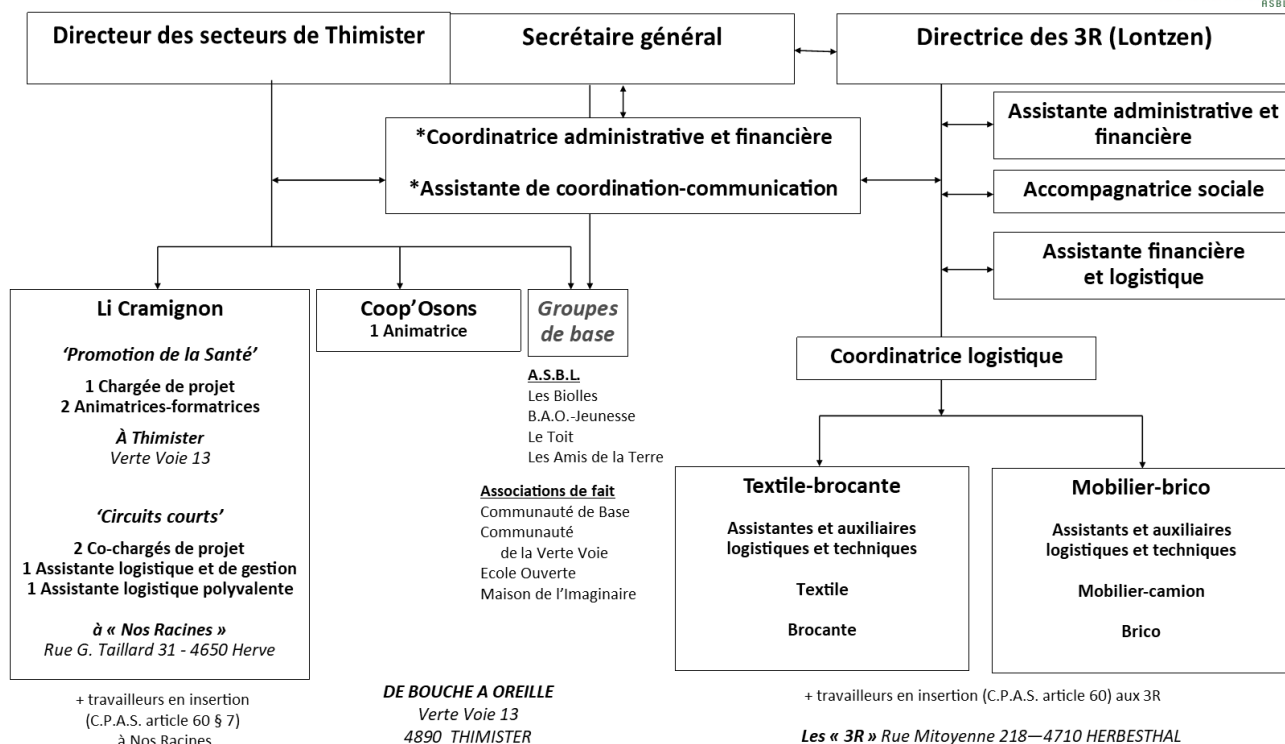
Organigramme structurel

30/06/2023



Organigramme de l'emploi

Situation au 1/02/2024



Organes de concertation

Les 3R

- Réunions d'équipe de travailleurs (globales et sectorielles)
- Réunions des bénévoles

Nos Racines

- Réunions d'équipe de travailleurs
- Réunions du groupe stratégique
- Réunions des bénévoles

Promotion de la Santé

- Réunions d'équipe
- Comité d'accompagnement

Coop'Osons

- Comité d'animation
- Réunion des bénévoles

Li Cramignon + réseau

- Comité d'animation

Changements en cours, dysfonctionnements et axes prioritaires de travail (02/2024)

Les 3R

Remplacement de deux personnes parties à la pension par de nouveaux travailleurs : nécessité de répartir les missions et tâches entre ces nouveaux travailleurs.

>Former cette nouvelle équipe.

Nos Racines

Plus de direction d'équipe

Abandon de la distribution dans les points de dépôt

>Suivi de l'équipe par le Conseil d'administration : restructuration/réorganisation de l'équipe.

Promotion de la Santé

Difficultés administratives avec l'AViQ (divergence d'opinion sur la pertinence de notre projet entre notre équipe et notre référente AViQ – réserves par rapport à notre agrément).

>Une rencontre avec le cabinet est prévue en mars 2024.

Une personne en maladie de longue durée bloque la possibilité de donner un contrat à durée indéterminée à une travailleuse compétente.

>En outre, afin de rendre à nos animatrices-formatrices leur mission initiale, nous souhaitons diminuer leur temps de travail pour pouvoir réengager une personne qui assure la fonction de chargée de projet.

Education permanente

Difficultés récurrentes à mobiliser des bénévoles et travailleurs autour de l'éducation permanente, pour plusieurs raisons : ils ne sentent pas concernés, leur emploi du temps ne permet pas de libérer du temps pour cela, certains travailleurs n'ont pas les moyens ou l'envie de s'impliquer dans ce type de processus, l'éloignement physique des 2 sièges d'exploitation (les 3R et Nos Racines) amplifie ce manque d'implication, diminution de l'engouement de manière globale dans la société...

>Organisation d'un événement 'anniversaires' en septembre 2024.



Pratiques en matière de formation

Procédure

Les travailleurs souhaitant suivre une formation demandent à leur référent/direction ou les en informent. Ils complètent le formulaire de demande de formation et le transmettent aux référentes 'formation'.

Qui est concerné ?

Tous les travailleurs sont concernés par la formation.

Comptabilisation des heures de travail

Lorsque le travailleur part en formation à l'extérieur, il compte ses heures de travail à partir du moment où il part de son domicile/lieu de travail jusqu'à son retour à son domicile/lieu de travail, en décomptant le temps de trajet habituel domicile-lieu de travail, à l'aller comme au retour.

Remboursement des frais

Les frais de déplacement (bus, train, voiture et parking via une note de frais) sont remboursés, ainsi que les frais de repas s'ils sont inclus dans le prix de la formation.

Evaluation

- Evaluer la formation « à chaud », juste après le temps de formation (questionnaire généralement distribué en fin de formation par l'organisateur) ;
- Evaluer la formation « à froid », lors des entretiens de fonctionnement avec le responsable, en ciblant le transfert et l'impact de la formation dans la pratique professionnelle.

Transfert dans la pratique

Afin de garantir un transfert des acquis dans la pratique, nous invitons chaque collègue à partager ses apprentissages, dans la limite de ses capacités et avec les moyens disponibles, avec ses collègues directs. Ensuite, la procédure invite, avant les prochains entretiens de fonctionnement, à « se tester » sur le terrain. Une vigilance particulière sera déployée par les responsables à allouer un espace d'expérimentation suffisant dans la pratique des travailleurs au retour de leur formation.